

Complexe Sportif Louison Bodet 2 Impasse des Frères Pratesi 13090 Aix-en-Provence Tél/Fax: 04 42 27 49 48

Email: contact@aucbadminton.fr http://www.aucbadminton.fr N° SIRET: 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice-Champion d'Europe 2015

## Saison 2021/2022

# Compétitions adultes à titre individuel (tournois, championnats de ligue et de France, grands prix)

## I. Frais d'inscriptions

Pour les joueurs ayant acquitté la cotisation « **compétition** », les frais d'inscriptions aux compétitions sont pris en charge par le club à condition que l'inscription ait été effectuée sur le site Badiste (<u>www.badiste.fr</u>) avant la date limite **Aixoise** fixée pour chaque compétition consultable sur cette page : <a href="http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html">http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html</a>

En cas d'urgence ou de problème pour effectuer ce paiement à temps, merci d'envoyer un mail à <u>inscriptions@aucbadminton.fr</u> + <u>contact@aucbadminton.fr</u> afin de trouver une solution pour que l'envoi se fasse malgré tout. En cas d'abus sur les retards de paiement, le club ne prendra plus en charge les inscriptions, et le joueur devra s'inscrire de son côté.

En cas de désinscription d'une compétition, vous devez absolument mettre le club (<u>inscriptions@aucbadminton.fr</u> + <u>contact@aucbadminton.fr</u>) en copie du mail envoyé au club organisateur pour que votre quota soit tenu à jour et que vous ne perdiez pas de crédit(s)

Passé le délai fixé par le club (tournoi verrouillé sur Badiste), aucune autre inscription ne sera gérée ni prise en charge par le club à posteriori y compris pour ceux qui bénéficient des prises en charge par « une enveloppe ».

Pour les inscriptions effectuées direcement sur Badnet (que le club ne peut gérer directement), le club consent à effectuer les remboursement 2 fois par an (au 31 Janvier 2022 et au 15 Juillet 2022). Il va de soi que les inscriptions seront remboursées sous réserve de justificatifs ainsi que le nombre de tournois effectués.

A noter : Le club n'est pas responsable de la non prise en compte des inscriptions liées, cette décision est entièrement la responsabilité du club qui accueille la compétition.

### 1/ Conditions géographique

Aucune condition géographique, il suffit de signaler à inscriptions@aucbadminton.fr si un tournoi vous intéresse bien à l'avance (3 semaines) pour que l'équipe puisse le créer et/ou le sélectionner sur Badiste. Seuls les tournois sélectionnés sur Badiste feront l'objet d'une prise en charge par le club (Lien direct : http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html ou www.badiste.fr puis Mon Club puis Tournois Sélectionnés)

#### 2/ Sélection des dates

Pour information les dates choisies sont en fonction de l'importance et du succès habituel de chaque tournoi.

Pour les tournois locaux sans catégorie N, généralement environ 1 mois avant la date du tournoi.

Pour les tournois locaux avec catégorie N, généralement environ 2 mois avant la date du tournoi.

Pour les tournois en région Lyonnaise et Parisienne, généralement environ 2,5 à 3 mois avant la date du tournoi.

NB : Si le joueur considère que la date choisie est trop tardive, il peut s'inscrire de son côté sans prise en charge du club pour être certain d'être pris. Toutefois, pour certains tournois – souvent les plus prisés - le club pourrait être amené à faire 2 envois au maximum sans pour autant garantir la prise en compte des inscriptions comme indiqué précédemment.

#### 3/ Tournois à venir (sélectionnés ou à sélectionner)

La liste des tournois complet (sélectionnés et non sélectionnés par le club) est située à cette adresse :

http://badiste.fr/liste-tournoi-badminton

La liste des tournois sélectionnés par le club est située à cette adresse : <a href="http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html">http://badiste.fr/selection-tournoi/aucb-109.html</a>

Il est possible d'être informé des nouvelles compétitions sélectionnées ou des nouvelles compétitions créées sur badiste au travers de flux RSS.

La marche à suivre est expliquée à cette adresse : <a href="http://badiste.fr/rss/aide.html">http://badiste.fr/rss/aide.html</a>



Complexe Sportif Louison Bobet 2 Impasse des Frères Pratesi 13090 Aix-en-Provence Tél/Fax : 04 42 27 49 48

Email: contact@aucbadminton.fr http://www.aucbadminton.fr N° SIRET: 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

## 4/ Prise en charge compétitions

Les joueurs avec cotisation « **compétition** » bénéficient de la prise en charge des inscriptions aux compétitions de la façon suivante :

- 10 tournois pris en charge par saison pour chaque compétiteur du club
- 12 tournois pris en charge pour les joueurs avec 2 classements N pour les hommes
- 12 tournois pris en charge pour les joueuses adultes

La prise en charge sera limitée à 50 euros par tournoi

Classements	DN3 : Minimum 2	DR4 : Minimum 2	<u>AC</u> : autres
Prise en charge	classements N3	classements R4	classements
	(ex: N3/R5/N3) *	(ex: R4/R4/R6)	(ex: R5/D7/R6)

Enveloppes de remboursement					
(Aide liée aux déplacements des joueurs ayant des classements nécessitant					
desdéplacements en dehors du département)					
	750€	250 €	N/A		

- \* Pour les filles, pour bénéficier de l'enveloppe, un seul classement N est exigé
- La cotisation au club est offerte pour les nouveaux inscrits au double classement N pour les garçons et un classement N minimum pour les filles
- Il sera exigé aux compétiteurs bénéficiant de ces prises en charges financières une participation obligatoire aux différents interclubs (nationaux, régionaux, départementaux)
- Tout abus de ces prises en charge sera soumis à la commission vie sportive et au comité directeur qui pourrait statuer immédiatement sur les abus durant la saison

Les dates de prise en compte des classements sont le 1<sup>er</sup> Septembre et le 1<sup>er</sup> Mars. Le meilleur classement sur ces deux dates prévaudra sur l'ensemble de l'année.

Pour les joueurs ayant dépassé ou sur le point d'atteindre leur quota ou ceux ayant acquittés la cotisation « loisirs », pour que l'inscription Badiste soit envoyée par le club, il faut remettre obligatoirement un chèque du montant de l'inscription au tournoi.

Le chèque devra être effectué à l'ordre de l'AUC BADMINTON, **AVANT** la date limite **Aixoise** (colonne "date ins." dans le tableau situé sur cette page : <a href="http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html">http://badiste.fr/selectiontournoi/aucb-109.html</a>) et avant l'inscription sur Badiste du prochain tournoi et déposé dans la bannette de Laure (située dans le premier placard de la pièce de rangement des poteaux/filets à Bobet) – si le paiement n'est pas effectué, l'inscription **NE SERA PAS PRISE EN COMPTE**.

# 5/ Frais de remboursements (enveloppes):

Concernant les enveloppes de remboursement, seuls les frais de restauration et de logement seront remboursés **sur justificatifs**, et la limite suivante s'applique sur tous les remboursements :

- Frais de restauration et/ou de logement 75 euros par tournoi maximum

Le club accepte la prise en charge de 2 nuitées par weekend de compétition au maximum dans la limite de l'enveloppe. Les mêmes règles s'appliquent pour la restauration durant la compétition.

Toute demande de remboursement déraisonnable pourra être refusé par l'équipe en charge des remboursements.

Le club, afin de faciliter le covoiturage, pourra mettre à disposition des compétiteurs le minibus du club. Tout déplacement avec le minibus, avec au moins 3 personnes à bord, est remboursé.

La prise en compte et la validation des remboursements auront lieu 2 fois par saison :

- 31 Janvier 2022
- 15 Juillet 2022

Les compétiteurs devront remplir la fiche de demande de remboursement lisiblement et fournir tous les justificatifs avant ces dates limites **en une seule fois** afin de pouvoir bénéficier du remboursement selon les montants définis ci-dessus et les faire parvenir à Marielle Binet à l'adresse suivante : remboursements@aucbadminton.fr



Complexe Sportit Louison Bobet 2 Impasse des Frères Pratesi 13090 Aix-en-Provence Tél/Fax : 04 42 27 49 48

Email: contact@aucbadminton.fr http://www.aucbadminton.fr N° SIRET: 43864067400018

Champion de France 2000, 2002, 2005 / Vice Champion d'Europe 2015

Les règlements ci-dessus sont susceptibles d'être modifiés ou affinés en cours de saison, seule la version affichée sur le panneau d'inscription du club et sur le site internet du club fera foi jusqu'à la fin de la saison.

Pour toute demande concernant ce règlement, merci de vous adresser à inscriptions@aucbadminton.fr

#### Pour information:

<u>inscriptions@aucbadminton.fr</u> => Teddy Ferrazza, Clément Sarrobert, Jonathan Onephandara, Murali Billon <u>contact@aucbadminton.fr</u> => Laure (secrétaire) <u>remboursements@aucbadminton.fr</u> => Marielle Binet

# Les jeunes en compétitions adultes :

Merci de vous adresser à jeunes@aucbadminton.fr qui vous communiquera les modalités d'accès aux compétitions adultes.